Le label Grand Site de France renouvelé pour les Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

Communiqué de presse
2 novembre 2026

Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, par décision du 27 octobre 2026, renouvellent le label Grand Site de France aux Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon.

Le label Grand Site de France, inscrit dans le code de l'environnement et décerné par décision ministérielle pour une durée de 8 ans, reconnait à la fois la valeur patrimoniale d'un territoire, la qualité de sa préservation, de sa gestion et de l'accueil des visiteurs et l'intérêt du projet proposé par les collectivités pour les 8 ans à venir.

La vitalité du projet de territoire des Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon



© Grand Site de France Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon

Plus grand massif dunaire de Bretagne, le Grand Site de France intègre 35 km de linéaire côtier non urbanisé, de la presqu'île de Gâvres à celle de Quiberon. Il abrite une exceptionnelle richesse faunistique et floristique ainsi qu'une mosaïque de milieux naturels remarquables.

Après une première labellisation en 2018, ce renouvellement salue la qualité de gestion du site, menée de manière cohérente et durable à l'échelle des sept communes du littoral. La préservation du site s'incarne au quotidien à travers différentes actions, telles que le suivi et la gestion des espaces naturels, mais aussi l'École du Grand Site, un programme d'éducation à l'environnement et au paysage.

Le Grand Site de France agit en faveur des paysages et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement. Il met à disposition des guides pratiques, notamment sur les végétaux à planter, et mène des actions de sensibilisation grâce à ses outils de médiation et à son programme d'animations.

Le projet de territoire vise à concilier l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et du cadre de vie des habitants avec la préservation des

paysages et de la biodiversité. Il se traduit par des actions concrètes : requalification paysagère de sites comme l'aire de stationnement de l'Arche de Port Blanc, installation de toilettes sèches, restauration du fort de Porh Puns ou encore protection des dunes face au recul du trait de côte et au piétinement excessif.

Le projet à 8 ans se décline autour de quatre grands axes thématiques : paysage et patrimoine naturel, patrimoine bâti et urbain, fréquentation et mobilités, et communication et transmission.

Pour en savoir plus : https://gavres-quiberon.fr/

Pour en savoir plus sur le label, les Grands Sites de France et le Réseau des Grands Sites de France

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique pour une durée étendue à 8 ans. Il distingue l'engagement d'une collectivité territoriale à préserver à long terme un paysage protégé très emblématique.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 26 **Grands Sites de France** labellisés par l'État
- 19 **Projets Grands Sites de France** qui ont validé avec l'État leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label
- 6 **sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France** qui n'ont pas encore validé leur projet programme d'actions.
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 44 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de1930. **www.grandsitedefrance.com**

Contacts Presse
Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 40 18 17 83 - laurent@lp-conseils.com
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - marielescour@grandsitedefrance.com